

Décembre 2015 – Petit Echo nº 42





http://pagesperso-orange.fr/cremps

Compte-Rendu Conseil Municipal Pages 2 à 11

Vie du village Pages 11 à 18

Informations paroissiales Page 19

Urbanisme Pages 19 à 20

Intercommunalité Page 20

Environnement Page 21

Listes électorales

Page 21

Mots croisés Page 22

Comité des Fêtes Pages 23 à 24

Le Petit Echo de Cremps

Tél. 05 65 24 74 27

Chers concitoyens,

A l'approche d'une nouvelle année, et au nom de l'équipe municipale, je suis heureuse de présenter à chacune et chacun d'entre vous, nos vœux les plus chaleureux de Bonne et Heureuse Année. Bonheur, prospérité et une bonne santé, tels sont les souhaits primordiaux que nous pouvons échanger pour 2016.

L'année 2015 se termine avec son cortège de peines, de drames de toutes sortes, d'incompréhensions et de doutes, mais au-delà de cela, osons espérer une vie, un futur et un monde meilleurs.

Je voudrais tout d'abord avoir une pensée toute particulière pour les personnes âgées en leur témoignant mon amitié, et aussi apporter un chaleureux réconfort à celles qui sont dans la peine. J'exprime également tous mes souhaits de bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de venir s'installer dans notre village, et toutes mes félicitations aux parents qui ont eu la joie d'accueillir une naissance au sein de leur foyer.

Les années à venir vont être difficiles pour notre territoire : La Commune est le maillon essentiel de la proximité, notre défi est de répondre aux besoins de la population par une gestion appropriée. Mais encore faut-il nous donner les moyens d'agir : équilibrer un budget face aux contraintes de la baisse des dotations de l'Etat, une stagnation voire même une diminution de ses ressources, s'interroger entre les baisses des investissements et les dépenses de fonctionnement, tout cela en restant vigilant sur la hausse des impôts.

Notre commune souhaite avancer, bien sûr avec les moyens qui seront les siens, mais nous devons toutefois garder un certain optimisme pour l'avenir. Cependant, des adaptations et des décisions seront inévitables dans l'application des réformes annoncées pour l'intercommunalité, le PLUI, et le SCOT, les élus sont inquiets et s'interrogent. Madame la Préfète a proposé un scénario à 5 intercommunalités sur le département du Lot, c'est ainsi que Lalbenque-Limogne seraient rattachées au Grand Cahors. Le Conseil municipal de Cremps a opté pour un maintien en l'état actuel. Ce sont les membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui trancheront.

Je me dois de vous retracer le bilan, et l'activité municipale de l'année écoulée, sachant que le détail de nos travaux se trouve dans les comptes rendus de séances des conseils municipaux ci-après. Deux opérations d'investissements programmés en 2014-2015 ont vu leur aboutissement : l'agrandissement de la cuisine et l'aménagement de l'ancien préau en salle intergénérationnelle. Ces deux bâtiments maintenant terminés, sont à la disposition de tous les habitants et du milieu associatif. La commune est désormais dotée d'infrastructures importantes.

Puis, il y a l'entretien de la voirie qui se fait par le renouvellement du revêtement ou divers travaux : enrobés, débroussaillage. Ils permettent de maintenir un état satisfaisant, mais qui chaque année est en progression.

Les investissements 2016 seront minimes par rapport aux années précédentes, nous réaliserons l'aménagement paysager autour de la salle des fêtes et l'équipement un peu plus adapté de la cuisine. Nos efforts seront plutôt centralisés sur l'entretien de la voirie, des chemins, des bâtiments communaux et du petit patrimoine.

Merci aux employés communaux qui s'impliquent chacun dans leur tâche avec professionnalisme, qu'ils trouvent là, toute ma reconnaissance pour leur travail, discret mais efficace.

Un autre grand merci aux associations du village pour leur dynamisme ainsi que tous les bénévoles qui nous apportent leur concours pour les différentes manifestations.

Pour terminer mon propos, toute l'équipe municipale, en collaboration avec le Comité des Fêtes, vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux, suivie d'un repas chaleureux, le dimanche 17 janvier à 12h à la salle des fêtes.

Bonnes fêtes et Bonne et Heureuse Année.

Nathalie RICARD, Maire de Cremps.

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 22 juillet 2015

Présents: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Claude CONQUET, Christophe DARIO, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Olivier VIALETTE.

Excusé : Patrick TOULET

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Ordre du jour

Le compte-rendu Conseil Municipal du 2 juin 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal autorise la modification de l'ordre du jour et d'insérer en premier point le Reversement de la caution à Madame Audrey SABY. L'état des lieux a été réalisé le 4 juillet et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Aucune dégradation n'a été constatée. Le Conseil Municipal décide de rembourser la caution, soit la somme de 437,97 €.

Délibération et convention d'occupation domaniale de répéteurs.

Dans les prochains mois les relevés des compteurs d'eau seront réalisés par télé relevés. Pour cela Véolia devra faire procéder à l'installation d'une antenne radio à Lalbenque et de répéteurs (petites antennes) sur différents points de la commune. Ils seront installés sur des poteaux d'éclairage public. La municipalité doit signer une convention d'occupation avec l'entreprise M20 chargée de la mise en place. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

Délibération plan de financement équipement de la cuisine de la salle des fêtes et demande de subvention au Ministère de l'Intérieur.

Le devis estimatif de cet équipement s'élève à 11 102,40 € TTC. Le choix de l'entreprise se fera lors d'un prochain Conseil Municipal lorsque tous les devis auront été reçus. Le Conseil autorise Madame le Maire à l'envoi d'un courrier à Monsieur le Sénateur Gérard Miquel afin de demander une subvention. Montant souhaité : 2 000 €.

Arrêté d'interdiction de baignade au Lac du Fraysse.

Le site est très fréquenté durant l'été. Des personnes y ont été vues en train de se baigner, et même de plonger. Ces activités peuvent engendrer de graves accidents. Afin de sécuriser le site, de prévenir les promeneurs, le Conseil Municipal décide de prendre un arrêté d'interdiction de baignade, de poser des panneaux d'interdiction et d'afficher l'arrêté sur le site.

Sécurisation du puits du Combal.

Trois devis ont été étudiés. Celui de Christian Heurlin a été retenu. Montant des travaux 1 298 €. Il sera demandé d'ajouter sur la grille un grillage afin d'éviter la chute de petits objets.

Réflexion sur les cambriolages.

Suite à un courrier d'un concitoyen s'inquiétant de la recrudescence des cambriolages Madame le Maire a pris contact avec la gendarmerie de Lalbenque. Le Major Teulet a transmis les statistiques en sa possession. S'il y a eu une augmentation des vols et cambriolages en 2013, l'étude montre que notre territoire n'est pas plus touché, voire moins que d'autres communes. Le Major préconise quelques actions de prévention simples. Il invite la population à être vigilante envers des véhicules « suspects », de relever les numéros des plaques minéralogiques et d'en informer la gendarmerie. La confidentialité et la discrétion seront assurées. Pour sensibiliser la population, et en collaboration avec les services de la gendarmerie, un flyer sera réalisé et distribué dans les boites aux lettres.

Courrier au propriétaire de la maison incendiée dans le bourg.

La maison incendiée en septembre 2013 n'a pas fait l'objet de travaux de remise en état à ce jour. Les tuiles en bordure de toiture menacent de tomber sur la voie publique. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à établir un courrier envers le propriétaire pour l'inciter à réaliser des travaux de sécurisation rapidement.

Demande d'aide financière des « restos du Cœur ».

Un courrier est parvenu demandant à la municipalité une subvention pour la saison à venir. Le Conseil Municipal a décidé de prendre contact avec l'antenne de Lalbenque et décidera de la suite à donner.

Point sur les travaux.

Ils avancent de manière satisfaisante. La réception devrait intervenir 1ère quinzaine d'octobre.

Questions diverses.

<u>Dossier chauffage</u>: Les courriers de demande d'activation de la garantie décennale ont été envoyés aux entreprises; Un courrier sera également envoyé à l'Architecte et au bureau d'études afin d'obtenir les documents manquants aux archives.

Route du mas de Not : Les travaux de voirie ont débuté.

<u>Demande de Mme Audrey SABY, locataire</u>: La chaudière de l'appartement a dû être réparée. La locataire demande à la municipalité une participation. La Commission des bâtiments va prendre rendez-vous. Avant de prendre une décision, le Conseil Municipal veut savoir si l'entretien annuel de la chaudière a bien été effectué.

Route du Mas de Not: Suite aux travaux réalisés par l'IFFERNET, la route se dégrade (nombreux nids de poule). L'entreprise DUBREUILH qui a réalisé ces travaux a été contactée; elle reviendra prochainement pour procéder à la rénovation.

<u>Mobilier de bureau</u>: Prévoir l'achat d'un nouveau fauteuil bureautique (plus aux normes) pour le secrétariat. Le modèle sera choisi avec le secrétaire.

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 23 septembre 2015

Présents: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Christophe DARIO, Claude CONQUET, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET, Olivier VIALETTE.

Excusée : Catherine LACAZE

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Le Conseil Municipal accepte la demande de modification de l'ordre du jour, à savoir ajout d'un point supplémentaire : Avenant travaux salle des fêtes.

Ordre du jour

Le compte-rendu Conseil Municipal du 22 juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

Décision par délégation.

- Augmentation du loyer de Madame Jacqueline Roudergue à compter du 1^{er} juillet 2015. Son montant passe de 359,37 € à 359,91 €.
- Augmentation du loyer du logement de Madame Magali Dars au 1^{er} septembre 2015. Son montant passe de 349,30 € à 349,58 €.
- Attribution du logement n°2 de l'ancien presbytère au 1^{er} septembre à Monsieur Alain Estève. Montant du loyer: 453,54 €.

Maintien du périmètre actuel de l'Intercommunalité.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) récemment votée vise à renforcer les intercommunalités. Dorénavant, elles devront rassembler une population supérieure à 15 000 habitants. Pour cela Madame la Préfète a reçu le Président et les Vice-Présidents de la Communauté de communes de Lalbenque-Limogne afin de les inciter à rejoindre rapidement le Grand Cahors. Le Conseil Municipal a exprimé le souhait de maintenir le périmètre actuel de ce territoire et a adopté à l'unanimité des présents une délibération visant à garder l'intercommunalité en l'état. Le dossier sera présenté par la Préfète à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) début Octobre.

Validation du dossier Ad'ap (Agenda d'Accessibilité Programmée).

Madame le Maire a présenté le dossier prévisionnel des travaux qui s'étaleront sur 3 années.

- 2016 : Création d'une Place à Mobilité Réduite à proximité de la mairie.
 Coût prévisionnel des travaux : 4 070,12 € TTC.
- 2017 : Modification de l'entrée du secrétariat de mairie (agrandissement de la porte).
 Coût prévisionnel des travaux: 2 388,55 € TTC.
- 2018 : Création d'une Place à Mobilité Réduite à proximité de l'Eglise.
 Coût prévisionnel des travaux : 2 706,36 € TTC.

Le montant de ces devis s'élève à 9 165,13 €. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le dossier et autorise Madame le Maire à transmettre la demande de validation du dossier à la Préfecture.

Conservation Herbier de Cremps.

Cet herbier date de 1881. Il a été réalisé par Lucien Favart, prêtre de la paroisse et Louis Guilhem, instituteur de l'école de garçons de Cremps. Il contient 250 planches environ. La municipalité ne peut conserver ce document très fragile. Il va être transmis au Syndicat Mixte de Conservation Botanique Pyrénéen à Bagnères de Bigorre. Une convention de dépôt renouvelable tous les 5 ans sera signée avec cet organisme.

Sinistre suite à la tempête du 31 août dernier.

Bâtiments communaux touchés:

- Eglise : Faîtage arraché sur 6 mètres de long environ.
- Appartement: Infiltration d'eau dans 2 chambres d'un logement.

Des devis ont été demandés.

La préfecture a reçu la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle émise par Madame le maire.

Travaux.

- Salle des fêtes. Avenant lot n°7: Menuiseries Intérieures Bois. Devis initial : 5 829,12 €. Suite à la suppression de plusieurs éléments le montant sera de 5 108,52 €. Le Conseil Municipal adopte cet avenant.
- Voirie communautaire. Les travaux sont réalisés. A signaler au Maître d'œuvre, Alain Badoc, un trou s'est formé sur la route du Mas de Not.
- Voirie communale. Chemin de Sembelou, le goudronnage reste à faire, il y a urgence car le 0/20 a été étalé fin Juillet.
- Travaux lac du bourg. L'entreprise CMCTP a présenté un devis de 657,84 € pour procéder au nettoyage du lac (arracher les roseaux et étaler la butte de terre). Le Conseil Municipal décide de faire procéder à ces travaux.
- Eglise. Un carreau est à poser. Compte-tenu de la hauteur il est nécessaire d'ériger un échafaudage.
 Devis présenté par Christian Heurlin : 230 €. Le Conseil Municipal décide de faire procéder au remplacement du carreau.

Chauffage salle des fêtes.

Une lettre recommandée a été transmise au Maître d'œuvre de l'époque, M. Dominique Pujol et copie au Cabinet I.E.S (Ingénierie Energie Structures - bureau d'études à Cahors). Ils ont un délai d'un mois pour se manifester.

Commune nouvelle.

Michel Marot a présenté les principaux axes du dossier « Commune nouvelle » (regroupement de communes voisines). Une réunion des élus des communes voisines est prévue le 29 septembre à la salle des fêtes de Cremps.

Questions diverses

- <u>Congrès des maires et des élus du Lot.</u> Il aura lieu le Dimanche 4 octobre au Palais des Expositions, à Cahors. Le thème principal cette année sera « le numérique : un enjeu majeur pour notre territoire ». Plusieurs membres du Conseil Municipal seront présents.
- <u>Congrès national des maires et des Présidents de communautés de communes.</u> Il aura lieu à Paris du 16 au 19 novembre. Nathalie Ricard y participera.

- <u>Demande Emplacement Roulotte à Pizza sur la place du bourg.</u> Le Conseil Municipal autorise ce stationnement provisoire.
- <u>Container à verre.</u> Evelyne Conquet présente le courrier qu'elle enverra au SYDED afin d'obtenir ce nouvel équipement dans le bourg.
- <u>Opération 1000 mains à la pâte pour le GR 65.</u> 5 personnes se sont portées volontaires pour le nettoyage et la reconstruction de murets.

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 28 octobre 2015

Présents: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE,

Christophe DARIO, Claude CONQUET, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES,

Olivier VIALETTE

Excusé: Patrick TOULET

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Le Conseil Municipal accepte la demande de modification de l'ordre du jour, à savoir ajout de deux points supplémentaires :

- * Délibération pour le Centre de Gestion. Suite à la demande d'affiliation du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) de Figeac-Vallée de la Dordogne au Centre de Gestion, il est demandé aux communes adhérentes de délibérer. Le Conseil Municipal accepte cette affiliation à l'unanimité des présents.
- * Convention de Gestion pour l'Aide et l'Assistance des Contrats d'Assurance Statutaire. Le Centre de Gestion, gestionnaire des personnels communaux en matière de droit demande la signature de cette convention afin d'exercer ses prérogatives dans le respect de la législation actuelle. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à parapher ce document.

Ordre du jour

Le compte-rendu Conseil Municipal du 28 septembre 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

Décision par délégation

Logement Ancienne Ecole. Les nouveaux locataires qui devaient occuper cet appartement sont revenus sur leur décision initiale et ne le louent plus. De ce fait le logement est libre. Une annonce va être réalisée pour trouver un nouvel occupant.

Délibération - Convention de servitudes consenties à ERDF et signature acte authentique.

Suite au déplacement de la ligne électrique à proximité de la salle des fêtes ERDF demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel sur terrain municipal (parcelle B57 du bourg) afin d'assurer la maintenance de la nouvelle ligne. Pour cela une demande de constitution de servitudes est à signer par acte notarié. Le coût financier sera pris en charge intégralement par ERDF. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer cet acte.

Quercy Energies - Appel à cotisation.

Cet organisme a transmis à la mairie un appel à cotisation pour l'année 2015, et pour un montant de 150 €. Compte-tenu des services rendus à la municipalité passés et à venir, le Conseil Municipal décide d'honorer cette cotisation.

Virement de Crédits

Afin de payer les intérêts d'emprunts réglés à échéance, il convient d'alimenter le compte correspondant (66111) au détriment du compte Entretien Voie et Réseaux (61523) pour une somme de 2 000 €. Accord du Conseil Municipal.

Délibération Emprunt Crédit Relais (ligne de Trésorerie).

Les travaux d'extension de la salle des fêtes et de la nouvelle salle vont être terminés. Dès que la réception des travaux sera effective, les entreprises vont transmettre les dernières factures. Les subventions accordées ne seront versées que dans 3 ou 4 mois. Afin de faire face, il est nécessaire de contracter un emprunt de 60 000 € en attendant le versement de ces subventions. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cet emprunt relais.

Délibération - Fonds de concours Equipement cuisine.

Afin d'équiper la nouvelle cuisine de la salle des fêtes, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander à la Communauté de Communes ce fonds de concours pour un montant de 4600 €.

Avenants Travaux Extension cuisine - Salle Intergénérationnelle.

- Avenant n°1: Menuiseries extérieures Trivis: Moins-value pour un montant de 648 €.
- Avenant n°2 : Gros œuvre Foissac : Plus-value pour un montant de 747,72 €.
- Avenant n°3 : Couverture Issaly : Plus-value pour un montant de 700,32 €.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous ces avenants.

Point travaux généraux.

- <u>Voirie</u>. Les travaux prévus au budget (aussi bien communaux que communauté de communes) sont réalisés. Seul le balayage des chaussées reste à faire.
- <u>Eglise</u>. Suite à la tempête de fin août, la mairie a reçu deux devis. Celui de l'entreprise ISSALY a été retenu pour un montant de 5 592 € ; l'assurance prend la totalité de ces travaux à sa charge, hormis la franchise (841.75 €).
- <u>Dégât des eaux dans un appartement</u>. L'assurance verse un forfait de 929,02€ pour la restauration (peinture). Le Conseil Municipal décide de faire réaliser ces travaux par l'employé communal. Le coût sera moindre et le montant de remboursement de l'assurance ne sera amputé que de 10%.
- <u>Cour de l'Ecole</u>. Le couronnement du mur s'impose afin d'éviter une dégradation du crépis. Lorsque ces travaux seront réalisés le Conseil Municipal étudiera la possibilité de sécuriser ce lieu si nécessaire.
- <u>Débroussaillage</u>. Un certain nombre de chemins communaux seront nettoyés, soit par l'employé municipal, soit par une entreprise mécanisée.
- <u>Chauffage salle des fêtes</u>. Le dossier est toujours au point mort malgré les lettres recommandées transmises à l'architecte et au bureau d'études de l'époque. Le sinistre a été enregistré auprès de notre assurance. La commune va bénéficier de la protection juridique pour ce dossier.

Réflexion sur l'utilisation de la nouvelle salle.

Lors d'un prochain conseil municipal il conviendra de se pencher sur l'utilisation de cette nouvelle salle, sur le contrat de location, le règlement intérieur, ainsi que le nom qui lui sera attribué. Les élus sont invités à y réfléchir et apporter leurs propositions.

Syded du Lot – opération « Commune 100% Compostage ».

Un courrier est parvenu à la mairie afin de proposer à la commune de s'engager dans cette opération. Evelyne Conquet, référente environnement, a présenté le dossier à l'assemblée. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande de participation.

Le Petit Echo de Cremps.

Afin que la parution soit effective vers le 20 décembre, il est demandé que tous les articles soient déposés fin novembre.

Cérémonie du 11 novembre.

Elle débutera le mercredi 11 novembre à 11h30 et sera suivie d'un apéritif offert à la population.

Etude et analyse du Projet de Schéma Départemental de Coopération intercommunale.

Madame la Préfète a transmis un document d'études à toutes les municipalités afin de proposer 3 scénarios de nouvelles intercommunalités pour le Département du Lot.

D'ici fin 2016, ce projet devra être mis en œuvre. Il prévoit une réduction du nombre de communautés de communes et de syndicats mixtes sur le Lot.

Les 3 scénarios possibles :

- * Scénario de « l'éclatement » : 5 intercommunalités sur le département en fonction des bassins de vie. Dans cette optique la Communauté de Lalbenque-Limogne serait rattachée au Grand Cahors.
- * Scénario « minimaliste ». Le département passerait de 12 à 9 intercommunalités. Lalbenque-Limogne demeurerait autonome.
- * Scénario de « l'équilibre ». Les intercommunalités actuelles fusionneraient pour ne faire que 5 grandes communautés de communes. Lalbenque-Limogne serait rattachée au Grand Cahors là aussi. Cette démarche est privilégiée par Madame la Préfète.

Les municipalités ont deux mois pour se prononcer sur ces propositions. Le Conseil municipal de Cremps se donne le temps de la réflexion et répondra en temps et en heure.

Questions diverses.

- <u>Villages fleuris</u>. La commune de Cremps a obtenu une distinction à ce concours.
- <u>SYDED</u> <u>Changement d'horaire</u>. Monsieur le Maire de Lalbenque a transmis un courrier au SYDED afin d'obtenir un changement d'horaire de la déchetterie de Lalbenque. Les horaires actuels ne semblent plus en adéquation avec les besoins de la population.
- <u>Stage Phyto</u>. Afin de pouvoir utiliser les produits désherbants, la municipalité doit déléguer une personne pour suivre un stage, faute de quoi il ne sera plus possible de les utiliser. Au vu de

nombreuses obligations : coût du stage, stockage des produits, de l'achat de vêtements obligatoire, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite pour l'instant.

Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 1er décembre 2015

Présents: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE,

Christophe DARIO, André GILES, Michel MAROT, Patrick TOULET, Olivier VIALETTE,

Excusés : Claude CONQUET, Jérôme POUZERGUES

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Suite aux événements du 13 novembre, en début de séance le Conseil Municipal respecte une minute de silence.

Ordre du jour

Le compte-rendu Conseil Municipal du 28 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

Décision par délégation.

- Augmentation du loyer de Monsieur L'INTRUISEUR Patrick à compter du 1^{er} novembre 2015. Son montant passe de $444,43 \notin à 444,79 \notin$.
- Augmentation du loyer du logement de Monsieur MAGDELAINE Yann au 1^{er} janvier 2016. Son montant passe de 480,07 ϵ à 480,17 ϵ .

Délibérations avancements et grades

Le centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale informe la municipalité de la possibilité de promotion de Monsieur Franck FEREYROL au grade de rédacteur principal 2ème classe, 7ème Echelon, à compter du 1^{er} juillet 2016. Pour cela il convient de procéder à la création de ce poste. Cela représentera une augmentation de salaire brut de 6,35 € par mois.

Possibilité est faite à Monsieur COMBALBERT Josian d'être promu au 1^{er} janvier 2016 au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, 11^{ème} échelon. Pour cela il convient aussi de procéder à la création de ce poste. Cela représentera une augmentation de salaire brut de 60,85 € par mois.

Ces opérations seront à prévoir au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'octroyer cette promotion à ses deux agents.

Virement de crédit

Afin de clôturer le programme des travaux (salle culturelle et salle intergénérationnelle) le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à virer la somme de 3 000 € du compte 61523 (Entretien et réparations) au compte Construction 213-201.

Délibération - Intercommunalité - Avis sur le projet de schéma départemental de Coopération Intercommunale.

Suite à la présentation du projet de Madame la Préfète lors du dernier Conseil Municipal, après en avoir délibéré, le Conseil opte pour l'option 2, à savoir le maintien des intercommunalités actuelles. Il rejette à l'unanimité l'option 3 retenue par Madame la Préfète, à savoir la création de 5 intercommunalités sur le département.

Délibération - Ouverture de la nouvelle salle, règlement intérieur, tarifs de location, nom.

La nouvelle salle intergénérationnelle est opérationnelle. Le Conseil Municipal a adopté son règlement intérieur ainsi que les tarifs de location. Le document est à la disposition de la population en mairie. Pour ce qui est du nom de cette nouvelle salle, il s'est donné un temps de réflexion supplémentaire.

Décorations de Noël

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'achat de guirlandes afin d'illuminer le sapin de la place. Une décoration sera mise en place sur la façade de la mairie. La location de guirlandes lumineuses a été abandonnée car jugée trop onéreuse.

Repas des vœux.

Le repas des vœux a été reconduit pour 2016, en partenariat avec le Comité des fêtes. La date du 17 janvier a été retenue.

Informations commissions.

- <u>PLUI</u>. Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été présenté à la Communauté de Communes. Cette compétence reviendra d'office à l'EPCI à compter du 27 mars 2017.
- <u>FDEL</u>. Les tarifs d'électricité ne seront plus réglementés pour les compteurs de plus de 36kw. La FDEL a participé à un groupement d'achat (7 départements) afin de peser sur l'appel d'offres. C'est EDF qui a remporté le marché pour deux ans. Une économie substantielle devrait être réalisée. Notre commune est concernée par le compteur de la salle culturelle.

Questions et informations diverses

- <u>Réunion état d'urgence</u>: Afin d'optimiser le Plan Vigipirate Madame la Préfète a réuni les maires du département. Elle a expliqué qu'il était important de maintenir les manifestations prévues, mais une vigilance accrue doit être de mise.
- <u>Préfecture du Lot</u>: Etat de catastrophe naturelle du 31.08.2015 : décision interministérielle du 18 novembre : avis défavorable pour la commune de Cremps.
- <u>Accueil des Villes Françaises Grand Cahors</u>: Lors de la dernière manifestation de cette association,
 Jean Raynaud a reçu la Palme d'Argent du Bénévolat. La médaille lui a été remise par Claude Conquet,
 adjoint au maire de notre commune.
- Fermeture exceptionnelle des déchetteries : les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.
- <u>Saison Culturelle Itinérante</u>: La pièce de théâtre tout public « Pierre et Léa » est programmée pour le vendredi 1^{er} avril 2016 à la salle des fêtes de Cremps.
- <u>Service Civique</u>: La mairie a reçu une demande d'embauche accompagnée d'un CV. Si la formule est intéressante pour le demandeur et l'employeur, force est de constater que la commune ne possède pas suffisamment d'activités pour employer une personne dans les 9 domaines proposés: Culture et Loisirs;

développement international et action humanitaire; éducation pour tous; environnement; intervention d'urgence en cas de crise; mémoire et citoyenneté; santé; solidarité; sport. Il sera conseillé au demandeur de prendre contact avec une collectivité plus importante afin d'avoir une chance d'emploi.

• <u>Congrès national des maires et présidents d'EPCI</u>: Suite aux attentats du 13 novembre à Paris, le congrès initialement prévu du 16 au 19 novembre a été reporté au 31 mai - 2 juin 2016.

La vie du village

Etat civil du 2^{eme} semestre 2015

Naissances:

Fanny POIGNET FREDERIC, née le 24 octobre 2015 à Cahors, parents domiciliés au Champ de Roubert

Mariage:

Kieu-Thanh NGUYEN-THI et Dominique NODARI le 29 août 2015, Mas de Not

Décès :

André TURQUET, décédé à Cahors le 26 juillet 2015, à l'âge de 86 ans, funérailles civiles au crématorium de Montauban le mercredi 29 juillet.

Laure VIDAL, décédée à Cremps le 27 septembre 2015, à l'âge de 91 ans, inhumée à Lalbenque le mercredi 30 septembre.

Arlette BELBEZET, décédée à Dardilly, le 8 octobre 2015, à l'âge de 78 ans, inhumée à Cremps le mercredi 14 octobre.

Nicole DELMAS, née BOURRIERES, décédée à Cremps le 27 novembre, à l'âge de 73 ans, inhumée à Cremps le lundi 30 novembre.

Des honneurs et des médailles

Distinction

Le vendredi 20 novembre, l'association Accueil des Villes Françaises Grand Cahors fêtait ses 30 ans. A cette occasion 9 personnes ayant contribué à l'essor de cette association ont reçu les palmes du bénévolat. **Jean Raynaud** a reçu la Palme d'Argent du Bénévolat. Un diplôme lui a été remis par Claude Conquet, adjoint au maire de la commune.

Toutes nos félicitations à Jean pour son dévouement et cette belle reconnaissance au sein de l'Association AVF présidée par Françoise Penelaud.



Noces d'Or



Noces d'Or pour Huguette et André

Huguette et André ont convolé en juste noces le 18 septembre 1965 à la mairie et à l'église de Cremps. 50 ans après, c'est à l'église Saint Quirin de Lalbenque, que le Père Pierre Bouin les accueillait, pour consacrer la longévité de leur vie de couple. Famille, amis et voisins se sont retrouvés autour d'une bonne table pour fêter comme il se doit leurs noces d'or. 50 ans de vie commune, de travail, de joies, de peines portées ensemble, d'amour et de fidélité nous permettent d'adresser à Huguette et André toutes nos félicitations. Nous leur souhaitons de connaître encore de nombreuses années de bonheur.

Tempête

Le 31 août 2015, notre commune a été touchée par une violente tempête qui a causé de nombreux

dégâts matériels chez les particuliers et sur le domaine public. De nombreux arbres ont été déracinés, des branches cassées, des toitures endommagées, entraînant le blocage partiel voire total de certains axes routiers principaux et secondaires. Quel triste bilan au lendemain du passage de cette tornade, et quelle désolation face au désarroi de nos concitoyens! Mais ce n'était pas sans compter sur la réactivité et la solidarité de notre équipe municipale et la disponibilité de quelques bénévoles. Sous la houlette de Jérôme Pouzerques,



« chef d'équipe des tronçonneuses » rejoint par plusieurs « petites mains » de divers hameaux, y compris notre jeunesse (Alexis et Ludovic), nos compatriotes ont mis toute leur énergie pour dégager le bric-à-brac encombrant nos routes et chemins et en venant en aide à certaines familles dont les propriétés avaient été ravagées par la tempête.

Un tel comportement donne du baume au cœur à notre maire qui félicite chaleureusement tous les participants.



Journée du patrimoine

Une première à Cremps...

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la forge de Cremps a ouvert ses portes le dimanche 20 septembre dernier. Outre la visite de la cave, il était proposé une démonstration de forge assurée par deux Crempsois: Jacques Cardin, maréchal ferrant et ferronnier d'art et Nicolas Mauduit, forgeron "amateur/expert".

Tout au long de l'après- midi, une bonne centaine de curieux ont pu observer la dextérité des deux artisans et apprécier leurs commentaires. Quant à l'initiateur, Alain Hatterley, il se dit très satisfait par cette première participation. Il a trouvé un public à l'écoute et n'hésitant pas à poser toutes sortes de questions aussi pertinentes les unes que les autres. Le petit rosé offert en fin de journée a clôturé l'évènement. Ceci dit, Alain n'en n'est pas à son coup d'essai, puisque il a déjà organisé dans le cadre de la fête votive un évènement similaire. Fort de ces expériences, on constate que les thèmes de la vie et des savoir-faire d'autrefois interpellent avec toujours autant de succès. Il s'agit d'un large public, des plus jeunes qui s'étonnent de tout aux plus âgés qui retrouvent, pour un moment, des ambiances disparues. Une initiative certainement à renouveler l'an prochain...

Lac du Fraysse

Historique du Lac du Fraysse

Il se décompose en 2 parties :

La première a été creusée par les anglais pour abreuver leurs chevaux (le grand lac); puis la deuxième partie a été réalisée par les habitants de Biargues et Pouzergues (petit lac) qui à l'époque était séparé par un petit mur. En creusant, les habitants ont construit une digue au niveau de la pompe qui était à l'époque une grange qui s'est retrouvée inondée de même pour les premiers lavoirs du grand lac.

Dans les années 1960, ce plan d'eau a été curé à l'aide d'une grue. Une pompe a été installée sur la base de la arange ainsi au'un lavoir en ciment. En 1965, le petit

grange ainsi qu'un lavoir en ciment. En 1965, le petit lac est nettoyé et le mur séparatif enlevé. En 2000, nettoyage des abords du lac et plantations d'arbres ont été réalisés.

aide de la petit lac est nettoyé et le mur séparatif enlevé. En 2000, es ont été réalisés

Ce lac n'a jamais été à sec. Dans les années 1901, suite à la sécheresse, les habitants de Beauregard venaient nombreux s'approvisionner en eau.



Journée de nettoyage au Lac du Fraysse

Une vingtaine de personnes, (chasseurs, pécheurs, riverains, habitants de la commune et des communes voisines) s'est mobilisée, avec pour objectif le nettoyage des abords du lac du Fraysse. Equipements en mains (débroussailleuses, coupebranches, tronçonneuses....) ils ont nettoyé le tour du Lac avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur. Toutes les générations étaient réunies pour partager ce moment, du plus jeune Romain (8 ans) au doyen Michel Armand (81 ans).

A midi, pour clôturer cette matinée de travail, un déjeuner convivial préparé par des cuisinières bénévoles a été partagé par tous sur le site.

La municipalité remercie tous ceux qui ont fait preuve de bonne volonté pour mettre en valeur ce lieu, qui fera on n'en doute pas, le bonheur des randonneurs, pêcheurs et chasseurs pour leur point de rassemblement.

Mille mains pour le chemin de Compostelle

Notre journée « mille mains pour le chemin de Compostelle », racontée par Dominique et Jean-Marie Guilmin.

Le samedi 3 octobre était depuis longtemps souligné en rouge dans notre agenda!

Debout vers 06.30 heures. Notre rendez-vous était prévu vers 8 heures à la mairie de Laburgade où un café avec ou sans viennoiseries nous attendait. Les groupes étaient déjà formés (quelle belle et bonne organisation) et nous n'avions plus qu'à suivre notre « chef » pour rallier le tronçon pour lequel nous avions été inscrits, c.-à-d. celui situé sur les



communes de Cremps et de Laburgade (il y avait 89 tronçons répartis entre Limogne et Cieurac).

Ah oui petit oubli : après un superbe été, un ensoleillement « record », le samedi 3 octobre il pleuvait dès le matin et les prévisions étaient quelque peu moroses.

Par contre, toutes les mines étaient superbes et c'était ça l'important!

Nous avions environ mille mètres à déblayer et nous étions une douzaine à nous en occuper : enlèvement de branches, tronçonnages, ratissage de feuilles, remise en place de pierres sur certains murets, le tout c'est vrai une grande partie de la matinée sous une bonne pluie fine - celle qui semblant de rien - vous mouille jusqu'aux os. Mais quelle bonne humeur, quelle solidarité, que d'élans d'amitié rencontrés en ces quelques heures.

Vers 11 heures 50, quelques estomacs grognant, accusant le coup du lever quelque peu matinal (enfin pour certains) et vers 12 heures 30, la ruée, non pas vers l'or, mais vers la tente qu'avait montée notre chef de groupe, Michel Durand.

Et puis là quel choix : saucisson, petits légumes, tartelettes, vin, café, pain, jambon-beurre… une dégustation de première qualité toujours dans la bonne humeur. Cette pause nous permettait aussi de faire connaissance plus amplement avec nos collègues de cette journée : citons entre autres Jacques (Maire de Lalbenque) et Danielle, Christine, Francine, Felix, Yvette…

Après une heure et trente, les premiers se levèrent de leur chaise de fortune suivis assez rapidement par les autres pour aller retrouver les râteaux, les pelles, les scies et cisailles de tous genres : il restait un tiers à déblayer. Avouons, le courage, dû certainement à la digestion, était plus discret en ce moment de la journée. Pourtant il avait arrêté de pleuvoir.

Peu après, nous avions la bonne surprise de rencontrer Madame la Préfète qui en présence du Maire de Lalbenque, donc Jacques Pouget, arborait « notre partie du chemin », et qui en profita pour nous féliciter de mener à bien cette action.

Ce fut un encouragement agréable mais nous n'avons plus retrouvé notre rythme du matin (l'avenir appartiendrait-il aux personnes se levant tôt ?)

Et c'est donc vers 17 heures que nous étions arrivés au bout de notre tronçon qui avait retrouvé une allure de jeune sentier.

Contents de nous, un peu fatigués, mais pas grincheux, comme la plupart des 7 nains, nous rallions notre point de départ, presqu'en chantant.

Une petite réception était organisée à Varaire avec tous les participants et les élus du Département et des communes (oui, oui Nathalie Ricard aussi) ayant participé à l'opération. Un verre de l'amitié était servi, les premières photos prises par les différents reporters envoyés sur le terrain, étaient montrées. Pendant ce temps nous échangions avec les participants, nos impressions de la journée.

Puis nous sommes rentrés à deux, en voiture, de Varaire pour rejoindre notre maison à Cremps.

Nous étions contents, un peu fiers aussi d'avoir pu aider à entretenir un de ces chemins qui fait partie de l'histoire, qui dorénavant sera aussi un peu la nôtre. Enfin, heureux d'avoir pu rencontrer des personnes, que nous ne connaissions pas au début de la journée, et qui après quelques heures étaient devenues en quelque sorte des alliés d'une même destinée, celle des mille mains pour un jour.

D'après les dires, cet événement se fera à nouveau l'an prochain. Nous serons présents !





Dans le cadre de son action de valorisation du paysage et du patrimoine, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a conduit un programme de signalétique touristique et patrimoniale. L'offre de randonnée pédestre a été identifiée comme prioritaire pour faire l'objet d'une valorisation et d'une promotion avec l'aménagement de jalons Parc au départ des circuits de randonnées promus sur le topo-guide de randonnée du parc, édité par Lot Tourisme. La commune de Cremps est concernée, elle a bénéficié d'une implantation d'un jalon au cœur du village pour le départ du circuit de randonnée « le chemin des Combes »

Armistice de 1918

Mercredi 11 novembre, autour du maire Nathalie Ricard et de son conseil municipal, 70 personnes environ dont de nombreux enfants, ont participé à la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale.

Après avoir entendu le discours de Nathalie Ricard, maire de Cremps, Cathy Lacaze, conseillère municipale, a lu le message du secrétaire d'Etat, chargé des Anciens combattants et de la mémoire et Benjamin Hatterley a relaté le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre.

Les enfants ont déposé la gerbe au pied du monument aux morts, Claude Conquet, adjoint, a fait l'appel des morts, la minute de silence et la Marseillaise ont clôturé la cérémonie.

Les anciens combattants et le porte-drapeau de cette cérémonie, Raymond Rouzee, et l'ensemble des participants ont été remerciés. Le verre de l'amitié a été offert par la municipalité.



Les mains vertes 2015 récompensées



Malgré un été chaud et difficile, je remercie tous ceux et celles qui ont participé au concours des maisons fleuries. Vu les aléas climatiques de cette année, le jury s'est déplacé en arrière-saison, c'est-à-dire courant Octobre. Cela a été un tout autre point de vue au niveau du fleurissement. C'est là qu'il a pu apprécier la diversité des espèces fleuries, naturelles et vivaces. Comme les années précédentes la récompense aura lieu lors du repas communal courant janvier.

Cette année, une première « feuille de chêne » mention distinction a été décernée à la commune, ainsi qu'une dotation de 155 €. Merci à tous ceux qui s'occupent de l'entretien et du fleurissement du village qui est propre et accueillant.

Nettoyage lac du Bourg

Depuis quelques temps, le niveau d'eau du lac situé au cœur du village, diminuait. Ce lac envahi de roseaux, d'arbres sauvages et d'une immense butte de terre et de pierres sur le côté droit, méritait d'être nettoyé.

C'est donc chose faite, l'entreprise CMCTP 46 a procédé au nettoyage complet de ce lac.

La sortie de la buse a été dégagée pour permettre aux eaux pluviales de la toiture et de la place de l'église de se déverser directement dans le lac.

Un peu de temps sera nécessaire pour contrôler l'étanchéité du lac. Affaire à suivre.



Entretien de chemins

Le Conseil municipal tient à remercier les chasseurs qui ont participé au rebouchage des trous sur le chemin du Lac du Fraysse à la D22, et sur celui de la Croix de Benaï à la route de Biargues, ainsi que Sébastien POIGNET pour avoir offert gracieusement la castine nécessaire à cette opération. Un grand merci à ces bénévoles

Loto du Comité des Fêtes



Ce n'est pas moins de 160 personnes environ qui sont venues tenter leur chance ce samedi 12 décembre au loto du comité, dans une ambiance « bon enfant ». De nombreux lots ont trouvé preneurs, et même les enfants ont été gâtés.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon fonctionnement de cette soirée.

Endurance équestre 2016

Organisée à Cremps le 28 février 2016 par les 2 JOURS DU QUERCY et le Comité des Fêtes de Cremps.

Depuis de nombreuses années, à la même époque, le village de Cremps reçoit des cavaliers d'endurance. Plus de 150 cavaliers et chevaux sont attendus pour cet événement maintenant traditionnel.

Dimanche 28 février prochain, 11 compétitions d'endurance équestre sur des boucles de 20, 30, 40, 60 et 80 km. Ces parcours traverseront les communes d'Aujols, Laburgade, Lalbenque, Escamps, et Cremps.

L'endurance équestre pratiquée individuellement est caractérisée par des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un parcours balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du cheval ou du poney à parcourir de longues distances.

Le comité des fêtes de Cremps s'associe à l'organisation des 2 Jours du Quercy pour restaurer les cavaliers et leurs accompagnateurs, le jury, les vétérinaires, les bénévoles, les cibistes, les chronométreurs, les motards, les spectateurs etc... Venez encourager nos cavaliers et leurs montures sur nos superbes chemins balisés du Lot.

Nous invitons de nouveaux bénévoles à se joindre à nous pour cette manifestation. Renseignement auprès de Jean-Marie Laudat 06 17 96 86 78

Commerces ambulants à Cremps

Depuis le 27 octobre, la roulotte à pizza a rejoint la coiffeuse Anne sur la place du village. Ces deux commerces sont donc présents un mardi sur deux.





Réception travaux agrandissement de la cuisine et salle intergénérationnelle

Mercredi 28 octobre, la Municipalité a procédé à la réception des travaux d'agrandissement de la cuisine et l'aménagement de l'ancien préau de l'école en salle intergénérationnelle.



Tous les travaux sont maintenant terminés. Il reste quelques petites finitions qui ont été listées dans le cadre du parfait achèvement.

Pendant près de dix mois, de janvier à octobre, chaque semaine une réunion de chantier en présence d'élus, de la maîtrise d'œuvre et des chefs d'entreprises a permis de suivre l'avancement des travaux.

Les chefs d'entreprises, Messieurs Michel Montal, architecte, Le cabinet Laneau, Henri Laneau et Amar Merghache, économiste et maîtrise d'œuvre, le cabinet IGETEC, bureau d'études thermique, Socotec,

bureau contrôle technique et Coordination Sécurité et Protection de la Santé étaient présents pour cette réception en présence de Mme le Maire et de nombreux élus.

Après un petit discours pour remercier tous les intervenants, un vin d'honneur a clôturé cette réception.

Cette nouvelle salle d'une superficie totale de 100 m² peut recevoir environ 70 personnes.

 70 m² pour la salle proprement dite et le reste est divisé entre les toilettes, le sas d'entrée et diverses annexes, la salle est équipée d'un évier et d'un réfrigérateur, elle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Elle a pour vocation première d'accueillir la vie associative, telle qu'elle s'exerce au travers des différentes associations de la commune de Cremps. Elle sera donc mise en priorité à la disposition de ces dernières, dans l'exercice de leurs activités habituelles ou lors de manifestations. Elle pourra en outre être louée à des particuliers, des associations de la commune ou à des particuliers et associations extérieurs à la commune.



Aménagements extérieurs :

L'espace dédié à la collecte des ordures ménagères a été revu : création d'un petit muret, les habillages en bois ont été nettoyés puis un dégrisant a été appliqué.

Par soucis d'économie, le couronnement du mur en prolongement de l'ancien préau a été réalisé par l'employé communal avec l'aide de Christophe Dario.

Dans le courant de l'année 2016, nous réaliserons l'aménagement paysager et l'équipement un peu plus adapté de la cuisine.

Informations paroissiales

Programme des Messes

Messe à 9h30 le Dimanche 28 février 2016 à Cremps ; Messe à 9h30 le Dimanche 24 avril 2016 à Cremps

<u>Rappel</u>: Les messes en l'église de Cremps ont habituellement lieu le 4^{ème} dimanche des mois pairs à 9h30 (février, avril, juin, octobre, décembre), excepté l'été et fêtes particulières.

Entrons dans la Joie de Noël!

L'église Notre-Dame de la Nativité de Cremps est ouverte chaque jour, et chacun peut s'y rendre librement pour méditer ou prier. A l'occasion de la fête de Noël, une crèche géante crée une animation particulière qui attire petits et grands pour un émerveillement toujours renouvelé. Les enfants peuvent participer à sa décoration par l'ajout d'éléments naturels ou artistiques suivant leur imagination : dessins, verdure, pommes de pin, personnages...

Une messe sera célébrée à Cremps le dimanche 27 décembre à 9h30 pour la fête de la Sainte Famille, toute la communauté paroissiale y est invitée. Un goûter chaleureux clôturera la célébration pour un moment de partage joyeux en Eglise.

Nous souhaitons à toutes les familles de Cremps et à toutes celles de la terre de grandir dans l'Amour, à l'image de la Sainte Famille de Nazareth.

Merci à toutes les personnes qui s'occupent de l'entretien et du fleurissement annuel de l'église.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous!



urbanisme

Les demandes d'occupation du sol au 2^{eme} semestre 2015 sont au nombre de 19 réparties en :

Permis de construire : 7 / Certificat d'urbanisme : 3 / Déclaration préalable : 9

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cette compétence sera transmise aux Communautés de Communes dès 2017 (Loi NOTRe). Ce qui signifie que les Plans d'Urbanisme communaux ou les cartes communales ne seront plus valables. Il faut compter une durée de 3ans1/2 - 4 ans pour élaborer un PLUI. On peut penser que durant ce délai, les dispositions actuelles communales seront toujours d'actualité. Le coût financier pour l'élaboration d'un PLUI sera élevé. Pour ce qui concerne notre Communauté de Communes que se passera-t-il si dans 4 ou 5 ans un PLUI est mis en place et que dans le même temps elle se voit obligée de rejoindre le Grand Cahors ?

urbanisme

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de Cahors et du Sud du Lot). Cet organisme est chargé de réfléchir et d'établir un projet global pour le territoire pour les 20-30 ans à venir. Le territoire s'étend de l'Ouest du département (Duravel - Puy l'Evêque - Prayssac) jusqu'à l'Est (Limogne) en passant par Catus, Luzech, Castelnau Montratier, etc....

Il doit réaliser ce projet en respectant la loi en vigueur. Tous les thèmes doivent être abordés :

Développement économique, Habitat, Environnement, Qualité de vie, Activité agricole, ...

Ce projet est en cours d'élaboration; une fois validé il sera opposable à tout projet communal ou intercommunal.

Là aussi se pose une interrogation sur la vie du SCOT. Si le maintien des intercommunalités actuelles est décidé, cet organisme continuera à travailler. S'il est décidé de la création d'une EPCI autour du Grand Cahors, le territoire sera identique à celui du SCOT. Alors cette compétence reviendra à cette nouvelle Communauté de Communes.

Beaucoup d'incertitudes aujourd'hui demeurent sur le maintien de ces instances. Tout dépendra en définitive du choix de la réforme des intercommunalités.

Intercommunalité

Madame la Préfète a transmis aux communes un document faisant état de la réforme des Communautés de communes qui doit intervenir fin 2016, début 2017.

La loi prévoit que les intercommunalités doivent atteindre un seuil minimum de population de 15 000 habitants. Toutefois, une dérogation peut être accordée pour les communautés atteignant un seuil de 5 000 habitants. La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne est dans cette catégorie. Madame la Préfète propose 3 options.

La 1^{ère} ne semble pas retenir de partisans.

La 2^{ème} option serait de maintenir en l'état les EPCI (Communautés de Communes) existantes à partir du moment où elles auraient une population supérieure ou égale à 5 000 habitants.

La 3^{ème} option, privilégiée par Madame la Préfète serait de créer 5 intercommunalités sur le département. En ce qui nous concerne, Lalbenque-Limogne serait rattachée au Grand Cahors. Le territoire de cet EPCI s'étendrait de Limogne à l'Est jusqu'à Puy-l'Evêque - Prayssac - Duravel à l'Ouest.

Le Conseil municipal de Cremps a opté lors de sa dernière réunion pour un maintien en l'état (option 2). Mais rien n'est définitif. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale doit voter le schéma retenu puis un arrêté préfectoral validera le projet.

Si l'on peut penser que le maintien actuel des EPCI sera retenu, personne ne doute qu'à échéance plus ou moins longue le projet de 5 intercommunalités sur le département ne soit créé. Toutes ces incertitudes vont entraîner de nombreuses difficultés pour la réalisation de futurs projets.

Environnement

Après les festivités, pensez à trier!

Les repas de fêtes et distributions de cadeaux occasionnent une production importante et variée de déchets.



Aussi, une attention particulière doit être accordée au tri des déchets recyclables afin d'éviter les mauvaises surprises pour les agents de tri.

- → DANS LE BAC VERT: boîtes de jouets et autres cadeaux (plier les gros cartons), boîtes de chocolats et gâteaux, briques de jus de fruits, boîtes de conserves (marrons, foie gras, œufs de lump...), boîtes de glaces, blisters, films, bouteilles d'eau et autres sodas et jus de fruits, pots, gobelets et barquettes en plastique ou polystyrène, papiers cadeaux, notices de montage, cartons d'invitation, menus, nappes non souillées...
- \rightarrow DANS LE RÉCUP'VERRE : bouteilles de vin et champagne, bocaux et pots (sans bouchon ni couvercle)
- \rightarrow DANS LE BAC MARRON/GRIS: restes de repas (viandes et fromage), coquilles de fruits de mer, nappes et serviettes en papier souillées
- → AU COMPOSTEUR: restes de repas fermentescibles (fruits et légumes),

marc de café, serviettes en papier souillées

→ À LA DÉCHETTERIE : sapins de noël...

Pour plus d'informations sur les consignes de tri, rendez-vous sur le site www.syded-lot.fr

Information points de collecte

Il y a toujours des désagréments sur les points de collecte des ordures ménagères : des objets ou matériaux y sont trop souvent déposés alors qu'ils devraient être amenés directement à la déchetterie. De plus, en respectant les consignes de tri le coût du traitement ne subirait pas les répercussions négatives que nous observons. Ne nous étonnons pas alors si la redevance augmente (+20 € en 2016).

Listes électorales

Inscription sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2015.

- Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.
- Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.
- Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

Rendez-vous à la mairie aux jours et heures d'ouvertures : lundi de 13h à 17h ; mercredi de 9h à 12h ; vendredi de 13h à 16h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au dernier jour de l'année 2015.

La Mairie de Cremps sera donc ouverte le jeudi 31 décembre 2015 de 10h à 12h.

Les mots croisés de Yann Jaraude

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	R	E	S	S	U	S	С	I	Т	Е	Е
II	A	Ι			F	О	L		A	R	Т
III	U	О	R	N	0	U	I	L	L	E	R
ΙV	K			A			M	О	U		A
٧	Е	N	U	M	E	R	A		Т	0	N
VΙ	Т			E	P	Ι	T	R	E		G
ΔII	Т	E	S		0	0		E		R	E
VII I	E	V	A	S	Ι	V	E	M	E	N	Т
IX	U		D	Е			M	Ι	S		E
X	S	P	E	С	Т	R	E	S		R	
ΧI	E	S	C	A	M	0	Т	A	В	L	E

Solution du problème N° 28

Problème Nº 29

<u>Horizontalement.</u> I. Sensible au moindre frisson.— II. A la forme d'une ellipse.— III. Dans le ciel. Note. Parfois associé au couvert.— IV. Conçut. Fournie.— V. Abri bovin. Saint.— VI. Petit repas phonétique. Dans le Jura.— VII. Abréviation. Vieux loup. Boisson.— VIII. Ancienne monnaie. Attraction principale.— IX. Sur la Tille. Possessif. Mesure jaune.— X. Sanctifié. Couleur café.— XI. Fait se dresser les cheveux sur la tête.-

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
ĪĀ											
Δ											
VΙ											
ΔII											
ΔIII											
IX											
X											
ΧI											

Verticalement. 1. Antichambre du cabinet.— 2. Incultes.— 3. Entame le slalom. Convient. Dans l'abri.— 4. Fruitier.— 5. Sigle financier. Négation.— 6. Dans toute gestion. Peut opérer un retrait.— 7. Grecque. Saint.— 8. Stimula.— 9. Un pied mal chaussé. Liquide. Pronom.— 10. Coiffure britannique. Dans toute chambre.— 11. Évident.—

Cremps en fête - Comité des fêtes

Fête 2015

Partage et convivialité sont les maîtres mots du Comité des Fêtes de notre commune. Ils furent cette année encore le fil conducteur des trois jours de fête.

Les concours de pétanque rassemblent toujours autant de jeunes et d'anciens, d'hommes et de femmes, de Cremps et des alentours, pour des après-midi de bonne humeur sous le soleil du Lot.

L'apéro concert de samedi animé par 'Les fourmis rouges' et 'Sort tes couverts' a fait monter l'ambiance d'un cran sur la place de Cremps.

Un ravitaillement auprès de nos stands de restauration, toujours aussi bien tenus par nos valeureux bénévoles, était nécessaire pour poursuivre la nuit sur les rythmes électro de 'DJ Chris'.

Le dimanche fut sportif le matin, avec la première édition de 'La Crempsoise', randonnée ouverte à tout le monde en fonction de son niveau et de son courage. L'après-midi fut culturel-nostalgique autour des ateliers de 'Savoir-faire et faire-savoir d'autrefois'.

Ces deux nouveautés ont rencontré un fier succès, la prochaine édition est attendue avec impatience ... (Alain, si tu nous lis ...)

Les danseurs ont pleinement profité de la soirée du dimanche au rythme de l'accordéon de Gérard Gouny.

Une bonne fête se terminant toujours par un bon repas et quelques chants, les Crempsois n'y dérogèrent pas et se retrouvèrent, comme tous les ans, sur la place du village pour partager cette traditionnelle soirée du lundi

L'édition 2016 se prépare d'ores et déjà ... nous ne vous en dirons pas plus pour l'instant.

Cremps a besoin d'un comité, le comité avait besoin d'un nouveau bureau!

Ils en pensent quoi de notre Comité dans les villages alentours?

- Qu'on a de la chance d'avoir tous ces bras pour aider à servir, d'avoir une belle salle des fêtes et une bonne ambiance sur la place de village.
- Qu'on regorge d'idées en proposant sans cesse des animations nouvelles, toujours abouties et de bonne qualité (6 animations majeures par an minimum).
- Qu'il y a une super équipe avec un bel esprit de convivialité et de camaraderie.
- Y en a même qui se disent que nous sommes riches !!! Par la qualité de nos membres c'est sûr ;-)

OUI MAIS ...

... ils ne savent pas que c'est très prenant et parfois éprouvant. Il est donc nécessaire de renouveler régulièrement l'équipe du bureau en charge d'administrer notre association ...

Vous avez bien lu 'administrer', pas diriger, car le charme du Comité c'est de mener des projets en commun, sans hiérarchie.

Au bureau, ils font quoi?

- Le président et ses adjoints, alias Josy, Lucie et Didier : ils donnent le tempo et essayent de développer les bonnes idées ou les compétences de chacun des membres.
- Les présidents d'honneur, alias Michel, Nathalie et Jean-Marie : ils font part de leur expérience.
- Les trésoriers et leur fichier Excel, alias Laurent, Alain et leur PC : ils comptent les sous ! Et ils essaient de donner des informations utiles pour ajuster les budgets de chaque activité.
- Les secrétaires et <u>cf.cremps@yahoo.com</u> , alias Fabien, Nathalie, Patricia et internet: ils vous écrivent pour informer, relancer et organiser les réunions.

Ensemble : ils coordonnent les informations et les actions pour que tous les membres puissent œuvrer dans de bonnes conditions.

Cremps en fête - Comité des fêtes

- Les membres : ils donnent les bonnes idées, mettent à profit leurs compétences et profitent des moments de convivialité à chaque organisation d'activité... ils font tout quoi !!! Mais ils s'amusent. Maintenant, vous savez tout et vous devez avoir très envie de vous impliquer aussi... adressez-vous aux

secrétaires via leur ami cf.cremps@yahoo.com

Vous l'avez bien compris, le comité est une longue et belle histoire alors nous ne pouvons conclure sans un GRAND MERCI à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur patience depuis des années pour qu'il soit ce qu'il est aujourd'hui ; notamment Christophe Dario qui s'est beaucoup investi à la présidence ces 2 dernières années.



Une réunion du Comité des Fêtes s'est tenu le 14 novembre 2015 à 20h30 salle de la mairie.

Après avoir observé une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de Paris un nouveau bureau a été élu :

présidente COURNEDE Jocelyne, présidente d'honneur RICARD Nathalie, vice-présidente HATTERLEY Lucie, vice-président LEVADE Didier, trésorier ROUX Laurent, trésorier-adjoint HATTERLEY Alain, secrétaire BOUCHET-LANNAT Fabien, secrétaires-adjointes LONJOU Nathalie et CONQUET Patricia.

Ainsi que 4 commissions:

1°commission « Petite Enfance » Sylvie Bankaert et Nathalie Levade,

2° commission « Loisirs et Découvertes » Alain Hatterley, Jean-Marie Guilmin, Jean-Marc Leroy,

3°commission « Animations culturelles » Alain Hatterley, Arnaud Tailfer, Anne-Marie Roques, Jacques Cardin, Jean-Marc Leroy,

4° commission « Communication » Lucie Hatterley, Patricia Conquet et François Attia.

Quelques dates à retenir

Dimanche 14 février : Carnaval

Dimanche 28 février : Endurance équestre

Dimanche 20 mars : Banquet des chasseurs organisé par les sociétés de Chasse de Cremps et Laburgade.

Dimanche 10 avril : Tous à la recherche des œufs de Pâques

Samedi 23 et dimanche 24 avril : Concours inter races de chiens de berger sur troupeaux ovins organisés par la Canine du Lot sur l'exploitation agricole de Jérôme Pouzerques.